

Déclaration de Politique Qualité FRGDS AURA

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire d'Auvergne-Rhône-Alpes (FRGDS AURA) est une association loi 1901, créée en 2018, par la volonté des GDS d'Auvergne et de Rhône-Alpes de se regrouper pour mutualiser, échanger et harmoniser leur politique autour de projets menés au service de la santé animale et des éleveurs. Elle fédère les onze GDS de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes résultant de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes en 2015 : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, les Savoie.

La gestion de l'éradication de l'IBR et de la BVD est un des grands chantiers régionaux auquel travaillent les 11 GDS d'AURA dans leur lutte contre les dangers sanitaires (surveillance, prévention et lutte) et l'amélioration de l'état sanitaire de l'ensemble des espèces d'animaux domestiques des éleveurs sur les 12 départements de la région. L'application de la LSA (Loi de Santé Animale) et l'objectif d'éradication de l'IBR sont les challenges des 3 années à venir pour l'optimisation des prophylaxies et l'efficacité de la surveillance. En parallèle des projets sanitaires régionaux, la FRGDS AURA a un rôle d'animation et de communication auprès de ses adhérents et des différents partenaires (DRAAF-SRAL, les DDcsPP, les OVVT, les laboratoires d'analyses, GDS France, les FRGDS-OVS des autres régions...) et lors de manifestations comme le Sommet de l'élevage.

La FRGDS AURA a été reconnue Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2020 pour 5 ans. Elle est ainsi habilitée à réaliser des missions déléguées par l'Etat, en particulier les missions d'inspection relatives à la surveillance des maladies des animaux de production. Ces missions sont réalisées au sein de l'Organisme d'Inspection, fonctionnant par la mutualisation des moyens de la FRGDS AURA et de ses sections départementales. Pour la réalisation de ces missions, la FRGDS AURA est engagée dans une démarche qualité qui satisfait aux exigences du référentiel ISO/CEI 17020. Elle a réussi son évaluation de renouvellement en 2020 pour son second cycle d'accréditation. [Accréditation COFRAC Inspection N°3-1679 - Liste des sites et portée disponible sur www.cofrac.fr].

Nos engagements :

De par la nature de ses missions et du statut d'OVS dans le domaine animal, la FRGDS AURA s'engage à poursuivre la réalisation des missions attribuées par l'état avec le même sérieux et la même rigueur qu'elle et ses GDS ont eu depuis des dizaines d'années.

Pour ce faire, le Président, au nom du Conseil d'Administration, ainsi que le comité de direction, s'engagent à :

- Renouveler sa reconnaissance OVS pour 5 ans,
- Mettre en place et garantir les conditions nécessaires pour assurer l'impartialité tout au long de la réalisation des missions déléguées,
- Garantir la confidentialité des données et des informations relatives aux éleveurs et aux élevages,
- Effectuer les délégations avec du personnel en nombre suffisant, compétent et formé.

Nos objectifs :

La FRGDS AURA oriente sa politique qualité autour de 3 axes principaux :

- Maintenir la dynamique régionale avec l'animation et les rencontres régulières des Directeurs référents, des responsables qualités et techniques, dans une démarche de stabilisation des pilotes du système qualité AURA, et adhérer à l'organisation nationale pour optimiser les moyens et l'efficacité du réseau. Pour ce faire, des réunions entre ces acteurs sont organisées tous les deux mois pendant la campagne.
- Travailler la cohérence du bilan financier des missions d'inspection, grâce à l'outil national, pour répondre aux exigences de la convention de délégations. L'objectif pour la prochaine campagne 2024-2025 est l'utilisation de l'outil national par tous les GDS de la région et la mise en commun d'un bilan harmonisé grâce aux retours des campagnes passées.
- La FRGDS estime que les OPI sont les acteurs principaux d'une mise en œuvre harmonisée et performante des délégations. La structure entend maintenir la dynamique et le niveau de compétence de l'équipe par des points techniques réguliers (réunions téléphoniques tous les deux mois et journée technique annuelle avec la représentativité de tous les GDS) et des formations. L'absence d'erreur de qualification des RI lors des audits et des suivis mensuels des départements par les RT, des résultats de supervision favorable permettront de s'assurer de la compétence des OPI. Une harmonisation technique progressive est travaillée entre les sections départementales par les différents acteurs. Après l'état des lieux des spécificités départementales dans les pratiques réalisé en 2022, des bases de courriers harmonisés travaillées en 2023, notre objectif actuel est de développer les échanges de pratiques entre les OPI.

Méthode et nos moyens :

Notre engagement dans cette démarche qualité s'inscrit dans la mise en commun de moyens avec le réseau des GDS et porté par GDS France pour partager des outils et assurer une cohérence nationale.

L'atteinte des objectifs demande des efforts et l'implication de tous, administrateurs, directions opérationnelles et collaborateurs des GDS Auvergne-Rhône Alpes. L'ensemble du personnel devra veiller à l'application du système qualité AURA en respectant les politiques et procédures dans ses travaux, tout en plaçant le principe d'amélioration continue au cœur de leur métier.

Les objectifs d'accréditation de la FRGDS AURA seront sous la responsabilité du comité de direction de la région et des responsables qualité et technique régionaux, qui s'assurent que cette politique soit déployée, en mesurant l'efficacité et l'efficience de notre système de management.

A Lyon, le 26/06/2024

Le Président de la FRGDS AURA ;

Hervé GARIOUD

